



COUPE DE LA LIGUE U16 F



Dimanche 18 Février 2018 à NOGENT SUR OISE a eu lieu la Coupe de la Ligue U16 F.

Clubs représentés : AS Beauvais Oise « B », B.C.V. (près de Soissons), US Chevières/Grandfresnoy, AFC Compiègne et l'US Nogent.

Jonglages et matches ont également agrémenté cette matinée sous un beau soleil.

Prochain rendez-vous pour cette compétition le week-end des 17/18 Mars.

Texte : Joëlle Dometz/Rigaut

Photo : Vincent Bourgeois



◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆ STANDARD TÉLÉPHONIQUE DU DISTRICT

Nous sommes actuellement confrontés à des soucis de standard téléphonique. En attendant la résolution de ce problème si vous avez des difficultés à joindre le secrétariat du D.O.F., nous vous invitons à nous adresser un mail en précisant vos coordonnées téléphoniques et nous vous rappellerons.

LA FORMATION SE PROFESSIONNALISE



Pour dispenser les formations au niveau des ligues et des districts, la FFF et l'IFF ont mis en place un module de formation à destination des formateurs lors de sessions de 2 jours.

Le district s'associe pleinement à cette opération et recherche des candidats (dirigeants(es) de clubs ou commissaires du District) motivés pour devenir formateurs.

Les candidatures doivent être transmises au secrétariat du district, accompagnées d'un CV.

Toutes les précisions sur ces formations sont sur le site du D.O.F.

CARNAVAL EN SALLE U8/U9

Samedi 27 Janvier et 3 Février 2018



Cette manifestation est en partenariat avec les restos du cœur.
Sous la direction des Commissions des Jeunes et Technique, ces deux journées ont rassemblé plus de 900 joueurs sur 15 centres.



Remerciements aux clubs et Mairies de Montataire, Estrées, Sérifontaine, Laigneville, Saint Paul, Lamorlaye, Ribecourt, Verneuil, Marseille, Margny, Ressons, Nogent et Beauvais pour le prêt des salles.
Remerciements aussi aux clubs pour la collecte des denrées qui ont été remis au resto du cœur.



AGENDA PROCHAINES REUNIONS DES COMMISSIONS DU DISTRICT

- Mardi 27 Février 2018 à :
- 13 H 30 Commission des Terrains
 - 17 H 30 Commission d'Appel Discipline
- Jeudi 1er Mars 2018 à 17 H 30 :
- Commission de Discipline
 - Commission Juridique

JOURNÉES REFIXÉES

Seniors

La journée de championnat du 04/02/2018 est fixée au 04 Mars 2018

1/8èmes de finale de la Coupe St Lucien et sa Consolante

La journée de coupe du 04/02/2018 est fixée au 04 Mars 2018

Championnats Vétérans et St Luciens

La journée de championnat du 21/01/2018 (initialement du 17/12/2017) est fixée au 25 Février 2018

La journée de championnat du 10/12/2017 est fixée au 11 Mars 2018

La journée de championnat du 07/01/2018 (initialement du 03/12/2017) est fixée au 22 Avril 2018

La journée de championnat du 11/02/2018 est fixée au 6 Mai 2018

La journée de championnat du 18/02/2018 est fixée au 20 Mai 2018

St Lucien Groupe D (groupe à 12)

La journée de championnat initialement prévue le 06/05/2017 est reportée au 10 Juin 2018

La journée de championnat initialement prévue le 20/05/2017 est reportée au 17 Juin 2018

La journée de championnat du 21/01/2018 est fixée au 08 Avril 2018

La journée de championnat du 04/02/2018 est fixée au Jeudi 10 Mai 2018

Jeunes U18 – U16 – U15

La journée de championnat des 03 et 04/02/2018 (initialement des 02 et 03/12/2017) est fixée aux 17 et 18 Mars 2018

En U16 D1 la journée prévue le 17/03/2018 est reportée au 31 Mars 2018

La journée de championnat des 10 et 11/02/2018 (initialement des 09 et 10/12/2017) est fixée aux 05 et 06 Mai 2018

La journée de championnat des 17 et 18/02/2018 (initialement des 16 et 17/12/2017) est fixée aux 26 et 27 Mai 2018

La journée initialement prévue les 02 et 03/06/2018 est repoussée aux 09 et 10 Juin 2018

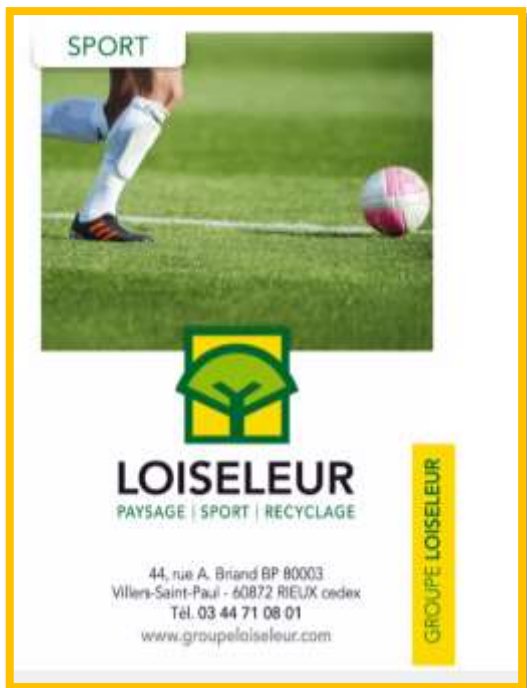
La journée initialement prévue les 26 et 27/05/2018 est repoussée aux 02 et 03 Juin 2018

Féminines U16

La journée de championnat du 20/01/2018 est fixée aux 17 Février 2018

Tournois de Jeunes à Pâques et à la Pentecôte

Afin de faciliter l'organisation ou la participation à des tournois de jeunes le D.O.F. a décidé de ne pas fixer de rencontres de Jeunes à Pâques ainsi qu'à la Pentecôte. Toutefois en raison d'une saison difficile perturbée par de mauvaises conditions atmosphériques qui a engendré un certain retard dans les compétitions (championnats et coupes), le District Oise de Football sera amené à devoir planifier des rencontres en retard de jeunes pendant les périodes de vacances scolaires, jours fériés et en semaine si nécessaire ; ceci afin que l'ensemble des compétitions arrivent à leurs termes courant juin.



FORFAITS GENERAUX

Veillez noter que l'ASC HERCHIES/ TROISSEREUX déclare forfait général dans le championnat U15 D3 groupe A pour la 2^{ème} phase de la saison 2017/2018.

En application de l'article 3 de l'annexe 8 du Règlement Particulier de la Ligue de Football des Hauts de France, l'équipe « B » de l'US MERU évoluant dans le championnat ST LUCIEN groupe B est déclarée forfait général pour la saison 2017/2018.



INTERSPORT SAINT MAXIMIN RECRUTE

L'enseigne INTERSPORT va ouvrir un nouveau magasin en août prochain sur la zone commerciale de Saint Maximin. Ce magasin sera le plus grand de Picardie car il aura une superficie de 3.000 m². Cette enseigne recherche actuellement des spécialistes et des passionnés dans divers sports dont le Football.

Pour plus de renseignements, voir le détail sur le site du District.

Votre concessionnaire, vous invite
**À VENIR DÉCOUVRIR ET ESSAYER
 TOUS LES MODÈLES DE LA GAMME**



RENAULT
 La vie, avec passion

VOTRE VOITURE,
 NOS SERVICES.

Et plus de 100 véhicules d'occasion disponible

- > Service commercial
 du lundi au vendredi de 8h00-12h30 / 13h30-19h00
 et le samedi : 8H30 - 12H30 et 13H30 - 19H00
 Véhicules neufs **RENAULT / DACIA** / occasion toutes marques contrôlés et garantis
- > Service après-vente et pièces de rechange
 du lundi au vendredi de 8h00-12h00 / 14h00-17h30

GUEUDET FR
 AUTOMOBILE

RENAULT CLERMONT
 1 avenue des Déportés - Tél. : 03 44 50 82 00

PROCES - VERBAUX

COMMISSION DE DISCIPLINE

Avant de signer la FMI ou la feuille de match papier, vérifiez l'identité des joueurs sanctionnés au cours de la rencontre. Une intervention immédiate auprès de l'arbitre permettra de rectifier une erreur éventuelle et évitera tout malentendu et des sanctions erronées.

Il est rappelé qu'en cas de litiges, la Commission s'en tiendra aux faits exposés sur la FMI ou feuille de match papier **QUI EST LE DOCUMENT OFFICIEL** ainsi qu'au rapport de l'arbitre de la rencontre.

Suite aux décisions prises par l'Assemblée Fédérale le 17 mars 2017, il est dorénavant interdit de diffuser des sanctions groupées.

Par conséquent, les sanctions des joueurs et dirigeants sont consultables :

- sur l'espace « Mon compte FFF » pour l'intéressé
- jusqu'à six matches par publication sur Footclubs
- pour toutes les autres notifications par publication sur Footclubs et par mail **envoyé uniquement à l'adresse GMAIL CLUB** ouverte par la Ligue des Hauts De France (.....@lfhf.fr)

ATTENTION : LES SUSPENSIONS AUTOMATIQUES SONT COMPRISES DANS LES SANCTIONS FERMES INFLIGÉES PAR LA COMMISSION DE DISCIPLINE. Tout joueur exclu lors d'un match de compétition officielle est automatiquement suspendu pour le match de compétition officielle suivant.

Il est rappelé à tous les arbitres officiels ou bénévoles qu'ils doivent retourner impérativement leurs rapports au secrétariat du district par mail à l'adresse discipline@oise.fff.fr dès le lendemain de la rencontre.

COMMISSION JURIDIQUE

Réunion restreinte du Jeudi 1^{er} Février 2018

Présidente : Nathalie DEPAUW

Présents : Xavier BACON, Eric POQUERUSSE

Rappel : Les décisions de la Commission Juridique concernant les matches des championnats sont susceptibles d'appel dans un délai de 7 jours et concernant les matches des coupes dans un délai de 48 heures.

US ANDEVILLE – US CREVECOEUR - Coupe Oise U18 du 28/01/2018.

Réclamation d'avant match de l'US CREVECOEUR concernant la participation de joueurs Mutations Hors Période.

La Commission prend connaissance de la réclamation pour la dire recevable en la forme.

Jugeant sur le fond,

Considérant qu'après vérification auprès du service Licences de la Ligue, la Commission constate que l'US ANDEVILLE a inscrit sur la FMI cinq joueurs titulaires d'une licence Mutation Hors Période,

Considérant que seuls deux joueurs Mutation Hors Période peuvent être inscrits sur une FMI,

Dit qu'il y a infraction à l'article 8.3 du Règlement Particulier du DOF,

Par ces motifs,

La Commission décide de donner, les délais d'appel écoulés, match perdu par pénalité et par 3 buts à 0 à l'US ANDEVILLE et attribue le gain du match à l'US CREVECOEUR.

Droits de réclamation remboursés à l'US CREVECOEUR et mis à la charge de l'US ANDEVILLE par opérations sur les comptes clubs.

FC CHAMBLY « B » - FC LAGNY PLESSIS – Coupe du Conseil Départemental U15 du 28/01/2018.

Match non joué.

La Commission, après examen des pièces au dossier, et après avoir pris connaissances des problèmes de terrain, décide de donner match à jouer le DIMANCHE 25 FEVRIER 2018 à 10 h 30 sur le terrain de LE PLESSIS BELLEVILLE.

AS LAIGNEVILLE – US STE GENEVIEVE - Coupe du Conseil Départemental U15 du 28/01/2018.

Match non joué.

La Commission, après examen des pièces au dossier, et après avoir pris connaissances des problèmes de terrain, décide de donner match à jouer le DIMANCHE 25 FEVRIER 2018 à 10 h 30 sur le terrain de STE GENEVIEVE.

Prochaine réunion sur convocation.

La Présidente, Nathalie DEPAUW

COMMISSION DES JEUNES Section Foot Animation

Réunion restreinte du 13 Février 2018

Président : Patrick MAIGRET

Présents : Dominique DEALET, Eric LHEUREUX, Philippe SEGONDS

Assistent à la réunion : Damien BAUCHY (CDFA) et Pascal LEFEBVRE (CTD)

Amendes administratives :

En application du règlement, la commission décide d'infliger une amende de 5,00 euros aux clubs absents non excusés lors des plateaux de Noël et carnaval.

Plateaux de Noël

Saint Sulpice, Laboissière, Mouy, Thiverny, Beuvraignes, Clairoux, Entente Rethondes/Attichy, Lamotte, Tricot, Crépy, Lieuvillers, Breuil le Sec, Nointel, Ons en Bray, Feuquieres, Fouquenies, Brenouille, Longueil Sainte Marie, Villers/bailleul, Andeville, Méru, Saint Crepin, Coye la Foret, Ormoy/Duvy, Thiers sur There.

Plateaux carnaval

Thiverny, Saint Sulpice, Henonville, Saint Crepin, Méru, Thury sous Clermont, Saint Maximin, Laboissiere, Andeville, Villers/Bailleul, Nanteuil, Silly le Long, Coye la Foret, Crepy, Morierval, Ruraville, Villers Saint Paul, Grandvilliers, Cempuis, Blargies, Feuquieres, La neuville sur Oudeuil, Sacy, Breuil le Sec, Pierrefonds, Lamotte, Beaulieu, Carlepont, Tricot, Chiry Ourscamp, Muirancourt, AFC Creil, Cheminots de Nogent, Precy, Beauvais PTT, Bornel, Gouvieux.

1. Festival U13 Pitch :

Le règlement est inchangé, mais seules 2 équipes seront qualifiées pour l'Oise lors de la finale départementale du 21 Avril.

Organisation du 2^{ème} tour « garçons » : les têtes de série sont les 6 qualifiés de l'an passé pour la finale régionale + les 2 équipes ayant obtenu les meilleurs résultats lors du challenge départemental.

La commission procède ensuite à la répartition des autres équipes par tirage au sort et désigne les huit centres ainsi que les responsables administratifs du DOF chargés de leur organisation.

Organisation du 2^{ème} tour « filles » : les 6 équipes sont réparties en 2 poules de 3. Ces clubs seront tous qualifiés pour la finale départementale, sauf en cas de forfait lors de ce tour.

2. Journée Nationale des Débutants (09 Juin) :

Cette année, ce rassemblement se tiendra sur 6 ou 7 centres, afin d'essayer d'augmenter la participation des clubs. Les U7 pourraient être accueillis le matin et les U9 l'après-midi.

3. Réunions « P.E.F. » :

Elles auront lieu à 18H30 aux dates et lieux ci-dessous :

13/03 à CAUFFRY – 15/03 à MARSEILLE – 20/03 à NOAILLES – 22/03 à RESSONS – 29/03 à ST SAUVEUR

Les classeurs seront remis aux clubs. Un point sera fait sur le déroulement des plateaux du samedi (jeux, tests...). Le football loisir et les pratiques diversifiées seront également évoqués.

Le Président, Patrick MAIGRET

Le Secrétaire, Philippe SEGONDS

COMMISSION JURIDIQUE

Réunion restreinte du Mardi 20 Février 2018

Présidente : Nathalie DEPAUW

Présents : Philippe POULAIN, Eric POQUERUSSE

Rappel : Les décisions de la Commission Juridique concernant les matches des championnats sont susceptibles d'appel dans un délai de 7 jours et concernant les matches des coupes dans un délai de 48 heures.

US MARGNY – AS COMPIEGNE - FUTSAL U15 du 04/02/2018.

Evocation de l'US MARGNY concernant la qualification et la participation d'un joueur ne présentant pas de licence.

La Commission prend connaissance de l'évocation pour la dire recevable en la forme.

Jugeant sur le fond,

Considérant qu'après étude des différentes pièces au dossier et après vérification auprès du service Licences de la FFF, il s'avère qu'un joueur titulaire d'une licence U16 a participé à la rencontre alors que cette compétition est réservée aux catégories d'âge U14 et U15,

Dit qu'il y a infraction à l'article 27.3 du Règlement Général du DOF,

Par ces motifs,

La Commission décide de donner, les délais d'appel écoulés, match perdu par pénalité et par 3 buts à 0 à l'AS COMPIEGNE et attribue le gain du match à l'US MARGNY.

Droits de réclamation remboursés à l'US MARGNY et mis à la charge de l'AS COMPIEGNE par opérations sur les comptes clubs.

Prochaine réunion sur convocation.

La Présidente, Nathalie DEPAUW

COMMISSION DES PRATIQUES DIVERSIFIÉES

Réunion plénière du 21 février 2018

Présents : MM. FELTESSE, BARRUET, QUIGNON, DELCROIX, OUABEL, DELEGLISE, GAUDET, GROS, ANDRE, DETAVE

Participe à la réunion : M. COQUEMA, Président-Délégué

Excusés : MM. BAUCHY et TRAVAGLINI

Pour cette première séance plénière, chaque membre se présente.

Le procès-verbal de la précédente Commission est adopté.

M. COQUEMA installe la commission et fixe ses missions, il précise que chaque pôle devra comporter 4 membres, l'un des objectifs à moyen terme sera le développement du foot loisirs.

Vétérans :

Peu de rencontres ont pu se jouer depuis le début de saison, la problématique du calendrier a été travaillée et un calendrier provisoire a été établi.

Une réflexion sera menée par le pôle vétérans autour de l'évolution du challenge St Lucien, la commission échange sur ce sujet. La problématique de la coupe de l'Oise et de l'organisation de la finale est également abordée et sera développée lors de la réunion du pôle vétérans du 12 mars prochain.

Point championnat Futsal :

Le classement au 19 février est distribué, en D1, l'équipe de Compiègne est leader devant l'équipe de Clermont United et l'équipe d'Hénonville United.

En D2, la phase 1 s'achève cette semaine et laissera place aux plays off à partir de la semaine 12, le système de buts comptant double à l'extérieur sera appliqué, en cas d'égalité parfaite une séance de TAB sera réalisée (pas de prolongations).

Le club de Lamorlaye Futsal devance le club du St. Ressons avant la dernière journée.

Le calendrier est dressé et adopté jusqu'à la fin de saison :

Semaine 11 : du 12 au 16 mars → 1/4 Coupe de l'Oise

Semaine 12 : du 19 au 23 mars → D1 + play off Aller

Semaine 13 : du 26 au 30 mars → D1 + play off Retour

Semaine 14 : du 2 au 6 avril → D1 + play off Aller

Semaine 15 : du 9 au 13 avril → D1 + play off Retour

Semaine 16 : du 16 au 20 avril → 1/2 finale coupe de l'Oise

Semaine 19 : du 7 au 11 mai → D1 + finale D2

VENDREDI 25 mai → Finale coupe de l'Oise

La commission rappelle qu'aucun report ne sera accordé au-delà des 2 dernières journées.

Une évolution à court et moyen terme est fixée, dès la saison 2018/2019, les clubs seront dans l'obligation d'avoir :

- Un dirigeant local à la table de marque en charge de la fiche de suivi et des temps morts. La commission évoque la possibilité de financement de scoreurs par le District.
- Présence d'un éducateur obligatoire (pour la D1 dans un premier temps)
- Posséder une licence Futsal pour les joueurs

Des pistes sont abordées pour les années futures :
Table de marque avec 1 dirigeant de chaque club

Un délégué club par match
Participations obligatoires aux réunions du DOF sous peine d'amende
Passage au temps réel 2x20 minutes
Salle classée niveau 4 minimum

Championnat U15 :

Le challenge expérimental hivernal qui s'est déroulé début janvier à fin février a connu un succès auprès des clubs participants. La phase finale se tient le dimanche 25 février sur 2 centres (Ressons, Laigneville), une remise de récompenses sera organisée au district dans les prochaines semaines.

Il est probable qu'un match U15 soit proposé en lever de rideau de la finale futsal seniors.

Coupe de l'Oise

Programme vétérans :

8^{ème} le 4 mars

¼ finale le 8 avril

½ finale le 6 mai

Finale le 2 juin avec 3 matchs prévus.

Futsal :

Les ¼ de finale sont tirés par les membres du pôle vétérans :

Match 1 → AS Verneuil ou St Just Acles – AS Noailles ou Senlis Athlétic

Match 2 → PSM – ST Ressons ou Brenouille Square

Match 3 → Lamorlaye Futsal ou Communaux Bvs – Cambronne futsal

Match 4 → Clermont United – Compiègne Futsal

En cas d'égalité, prolongations de 2 x 5 minutes puis 3 TAB en cas d'égalité.

La commission rappelle que l'attribution des salles qui accueilleront les finales (Play off, Oise) sera déterminée ultérieurement.

Championnat régional :

Compte tenu des difficultés recensées depuis ces dernières semaines, une réunion regroupant les arbitres, clubs et dirigeants de la ligue a été organisée début février et un séminaire est prévu le samedi 24 mars prochain associant arbitres, délégués et 5 représentants clubs par district qui permettra de définir les orientations du futsal pour les saisons à venir.

Championnat féminin hivernal

La compétition s'est tenue depuis début janvier et n'appelle à aucune remarque.

Informations CDA :

M OUABEL avise la commission du recrutement de 7 nouveaux arbitres qui ont suivi la formation théorique et seront prochainement dans les salles.

Il est rappelé que le port de chasubles est totalement interdit, les clubs doivent impérativement posséder 2 jeux de maillots.

3 gymnases posent encore quelques difficultés, Clermont pour l'ouverture tardive de la salle (30 min avant le coup d'envoi), Brenouille, site où un banc de touche est manquant et Ressons lorsque le coup d'envoi est donné à 20h30 laissant moins de temps à l'issue de la rencontre pour quitter le site.

Le secrétariat du DOF enverra un courrier aux collectivités pour remédier à ces dysfonctionnements.

Des frais d'arbitrage sont toujours en attente de règlement, un courrier sera adressé au club concerné pour qu'une régularisation rapide de la situation soit faite auprès des arbitres.

Frais pour forfait

10 € de forfait Cambronne Futsal le 25/01 (M. OUABEL)

10 € de forfait de Lacroix Futsal à Lamorlaye en début de saison (M. SELMANE)

30 € forfait plateau U15 à Ribécourt du 18/02 (M. LHERNAULT)

30 € forfait plateau U15 à Ribécourt du 18/02 (M. THERY)

Ces frais seront crédités aux arbitres via la comptabilité du DOF.

Evènements à venir :

- Stage de mi saison des arbitres samedi 24 février à Rantigny de 8h30 à 12h30
- Inter-ligue U15 samedi 21 avril à Pont Saint Maxence.

Prochaine réunion du pôle futsal mardi 10 avril 18h30 à Pont Ste Maxence.

Le Président
Jordan FELTESSE

Le Secrétaire de Séance
Eric BARRUET

The poster features a blue background with a grid pattern of numbers. At the top left is the logo of A.S. Pontpoint, established in 1971. The main title 'SUPER LOTTO' is written in large, colorful letters: 'S' is orange, 'U' is yellow, 'P' is green, 'E' is blue, 'R' is white, 'L' is red, 'O' is yellow, 'T' is green, and 'O' is blue. Above the 'R' and 'E' are several colorful lottery balls with numbers like 11, 8, 40, 13, 33, 3, and 21. Below the title, it says 'Organisé par L'Association Sportive de Pontpoint'. The event date is 'Vendredi 2 Mars 2018', with 'Ouverture des portes à 19h00' and 'Début des jeux à 20h00'. The location is 'Salle des fêtes de Pontpoint'. At the bottom, it lists prizes: 'A gagner : Bons d'achats de 40 € à 300 €' and '10 tirages !'. Ticket prices are '1 carton 3 € / 3 cartons 7 € / 7 cartons 15 €'. There are also images of lottery tickets and more lottery balls at the bottom.

SUPER LOTTO

Organisé par
L'Association Sportive de Pontpoint

Vendredi 2 Mars 2018
Ouverture des portes à 19h00
Début des jeux à 20h00

Salle des fêtes de Pontpoint

A gagner : Bons d'achats de 40 € à 300 €
10 tirages !

1 carton 3 € / 3 cartons 7 € / 7 cartons 15 €